

Proposition d'axes stratégiques pour le plan d'action pluriannuel

Issue de la consultation des membres du CDIAE et des réflexions partagées des financeurs de l'IAE en Ille-et-Vilaine, cette proposition se décline en 6 grands axes stratégiques.

Ces axes, définis en cohérence avec les objectifs du Pacte d'ambition pour l'IAE au niveau national et avec le contexte local, sont listés dans un ordre correspondant à une logique de parcours d'insertion des publics en difficulté, allant du repérage des potentiels bénéficiaires à la sortie du dispositif IAE.

Des thématiques spécifiques ou des pistes d'action sont identifiées pour chaque axe.

Axe 1 : Repérer et mobiliser les bénéficiaires potentiels de l'IAE

- Identifier les publics cibles / sensibiliser les nouveaux prescripteurs de l'IAE
- Favoriser le recrutement et augmenter le nombre de candidatures via la Plateforme de l'Inclusion / Renforcer l'information des prescripteurs et les liens avec les orienteurs
- Favoriser la mixité et la diversité des publics bénéficiaires
- Développer des nouvelles formes de parcours : Dispositif Premières Heures, dérogations au volume horaire minimal en ACI, CDI Inclusion

Axe 2 : Consolider l'offre IAE existante et poursuivre la progression du nombre de bénéficiaires

- Consolider et accompagner la montée en charge des nouvelles SIAE
- Maintenir et développer une offre diversifiée sur l'ensemble des territoires en accompagnant les structures en difficulté ou les projets
- Optimiser les postes conventionnés grâce à un système de recrutement dynamique

Axe 3 : Agir sur les difficultés périphériques des salariés en insertion

- Favoriser la mobilité des publics : accompagnement spécifique et mobilisation des outils disponibles
- Agir sur les problématiques de garde d'enfants pour les salarié.e.s en parcours
- Réduire les difficultés de logement en lien avec les acteurs et les organismes spécialisés
- Agir sur la thématique de la santé pendant le parcours d'insertion

Axe 4 : Développer la formation dans l'IAE

- Mobiliser le PIC-IAE et poursuivre la progression du nombre de formations et du nombre de salariés en insertion bénéficiaires
- Favoriser la formation en situation de travail, le développement des attestations de compétences
- Poursuivre le développement des formations mutualisées entre SIAE
- Développer la formation des salariés permanents des SIAE

Axe 5 : Développer la commande publique en lien avec les SIAE

- Sensibiliser les donneurs d'ordre dans le cadre des marchés publics : Etat et collectivités territoriales
- Accentuer le recours aux clauses sociales et aux marchés réservés SIAE
- Contribuer à l'activité économique des SIAE grâce au développement des achats inclusifs

Axe 6 : Renforcer le lien avec les entreprises et favoriser la sortie vers l'emploi

- Promouvoir la « médiation active vers l'emploi » : programme SEVE Emploi et actions SIAE/entreprises
- Promouvoir et développer le recours au contrat passerelle
- Favoriser le rapprochement avec les besoins des entreprises : GPEC Territoriale, méthode VITA AIR et ZEST
- Développer les liens avec les entreprises, les fédérations, les branches professionnelles et les clubs d'entreprises